



L'association AMAHC (Accueillir pour le bien-être en santé Mentale, Accompagner dans l'Habitat et la Cité) permet aux adultes qui présentent des troubles psychiques et vivent des situations de handicap de :

- prendre leur place dans leur environnement quotidien,
- être acteur de leur parcours de vie,
- exercer leur citoyenneté,
- maintenir et restaurer leurs liens sociaux

Ses valeurs : liberté, humanité, proximité, temporalité

L'association recherche un(e) PAIR-AIDANT(E) (H/F) CDI à temps partiel (0,5 ETP)

La mission :

Le/la pair-aidant(e) intervient pour favoriser l'expression des besoins, la participation, le rétablissement des personnes accompagnées et pour éviter les ruptures de parcours.

Il/elle apporte un éclairage, un regard supplémentaire aux personnes accompagnées et au sein de l'équipe grâce à son savoir expérientiel.

Il/elle intervient auprès des personnes accompagnées **dans le cadre du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)**.

En lien avec l'équipe éducative, il/elle participe aux temps collectifs de réunions d'information et de cafés-liaison.

Dans le cadre de l'accompagnement individuel auprès des personnes, il/elle collabore :

- sur des points repérés en concertation et complémentarité avec l'équipe et/ou sur demande la personne concernée
- sur la rédaction des DAIP
- sur la préparation de la fin de l'accompagnement et/ou en RDV de fin d'accompagnement

Les compétences requises :

- Avoir l'expérience de troubles psychiques et/ou neuro développementaux et du rétablissement
- Maîtriser les techniques d'entretien et d'écoute favorisant l'expression des besoins et des attentes
- Pouvoir mobiliser son savoir expérientiel au service de l'accompagnement des personnes concernées
- Savoir animer des temps de réunions et d'accueils collectifs
- Connaitre les ressources et les acteurs du territoire
- Reporting et réalisation de suivi d'activité
- DU validé ou soutien et accompagnement d'AMAHC vers le DU pair-aidance ou autre formation de même type
- Des déplacements sont à prévoir sur la métropole (transports en communs, marche à pied, véhicules possibles) > Le permis B est un plus

Les horaires : à définir, présence souhaitable les mardis matins et jeudis toute la journée

Grille de rémunération : selon Convention Collective Nationale 66, échelon Moniteur éducateur

→ **Poste à pourvoir au plus vite !** ←

Date limite de dépôt des candidatures : **le 31/05/2023**

Candidatures à adresser à **Madame ESCALON Aurélie**, cheffe du SAVS : 28 rue Denfert-Rochereau, 69004 Lyon ou de préférence par mail à : **aescalon@amahc.fr**

